

Le commerce et la protection des environnements locaux : l'élevage porcin au Canada et au Mexique

Auteurs : L. Martin Cloutier, Paul J. Thomassin, Florence Dagicour, José-Carlos Rodríguez

Le présent document vise à déterminer quels mécanismes encouragent la production de porc dans les pays signataires de l'ALÉNA, tout en évitant la création d'obstacles au commerce.

L'intensification des échanges commerciaux générée par l'ALÉNA a suscité de nombreuses préoccupations environnementales. Les auteurs examinent en premier lieu deux approches susceptibles de favoriser la protection de l'environnement en vertu de l'Accord : mesures contraignantes ou initiatives volontaires de l'industrie. Ils examinent ensuite de quelle façon le Canada et le Mexique ont utilisé ces approches pour régler les problèmes de pollution de l'eau, des sols et de l'air imputables au secteur de l'élevage porcin.

Les deux pays se sont appuyés sur des institutions et des instruments économiques différents, qui permettent de répondre aux préoccupations des populations locales à propos de l'utilisation des ressources et de ses effets sur la qualité de vie. À l'aide d'études de cas, les auteurs examinent de quelle façon les différentes approches de la protection de l'environnement adoptées par le Canada et le Mexique ont permis de répondre plus ou moins efficacement aux préoccupations environnementales liées au secteur de l'élevage porcin de chaque pays. En comparant ensuite les pressions exercées à l'échelle locale et internationale en faveur de l'adoption de règlements environnementaux, les auteurs se demandent si ces pressions sont justifiées par des intérêts commerciaux.

Mesures contraignantes ou initiatives volontaires de l'industrie sur le plan de l'environnement

Le secteur agricole pose un problème unique en matière de protection de l'environnement, en raison de la pollution qu'il génère. Dans la plupart des secteurs, on peut généralement définir un lien de cause à effet plus direct entre un polluant et l'environnement, puis régler le problème grâce à une réglementation destinée à atténuer la pollution ponctuelle. Dans le secteur agricole, la plupart des polluants proviennent de sources diffuses, et sont donc plus difficiles à contrôler et à réglementer. Les politiques imposant des mesures contraignantes constituent des approches réglementaires visant à restreindre ou à limiter les activités ou les comportements de personnes ou d'organisations. Elles sont souvent difficiles à mettre en œuvre et peuvent être coûteuses.

De récentes analyses ont indiqué que les approches volontaires permettent plus facilement de régler les problèmes liés à la pollution provenant de sources diffuses dans des secteurs comme l'agriculture. Dans le cadre de telles approches, les transactions sont moins coûteuses et les producteurs ont une plus grande marge de manœuvre. Selon certains analystes, les mécanismes de marché créés par les gouvernements pourraient encourager les entreprises à lancer leurs propres initiatives.

Sur le plan de la protection de l'environnement, l'efficacité des mesures imposées et des initiatives varie, selon la nature de la pollution et son étalement géographique, et selon la structure du secteur concerné. Une combinaison de mesures contraignantes et d'initiatives volontaires de l'industrie constituerait sans doute le meilleur incitatif à la protection de l'environnement. Quelle que soit la façon dont les gouvernements encouragent la mise en œuvre d'initiatives volontaires, il est important que l'organisme de contrôle et de réglementation ait un pouvoir d'application qui soit à la fois sans faille et respecté.

L'élevage porcin au Québec et au Mexique

Étant donné que les pratiques agricoles favorisant la protection de l'environnement ne relèvent pas des mêmes autorités dans la province du Québec et au Mexique, les régimes de protection de l'environnement ont évolué différemment dans ces deux régions. Au Québec, l'élevage porcin connaît une croissance régulière depuis 20 ans (la production a augmenté de 46 % entre 1994 et 2001). Le gouvernement du Québec s'est adapté à cette croissance en adoptant davantage de règlements axés sur la protection de l'environnement. Parce que les autorités croyaient que les initiatives volontaires pouvaient donner aux membres de l'industrie davantage de marge de manœuvre pour lancer des initiatives de protection de l'environnement plus rentables, les éleveurs de porc du Québec ont été encouragés à élaborer leurs propres mécanismes volontaires.

Au Mexique, la production de porc atteint un niveau record en 1985, année où le gouvernement a mis fin à son programme d'octroi de subventions au secteur des aliments du bétail; en 1989, la production avait baissé de 43 %. En réaction à cette diminution, la législation environnementale a été assouplie. Même si, aujourd'hui, la production de porc a retrouvé son niveau de 1985, le gouvernement mexicain n'a pas encore adopté de législation environnementale adaptée à cette augmentation de la production, et la justice mexicaine n'as pas vraiment réagi à cette nécessité de protéger l'environnement contre les dommages causés par l'élevage porcin. Cela est en partie imputable au laxisme de la politique de protection de l'environnement, mais les autres politiques en place et la conjoncture économique ont également joué un rôle important. Toutefois, étant donné qu'on s'attend à une augmentation de la production mexicaine de porc et à une augmentation consécutive de la pollution de source diffuse, les règlements ayant force obligatoire et les règlements non impératifs, ainsi que les instruments financiers comme les taxes et les subventions, seront utilisés de façon plus systématique. Cela pourrait encourager les éleveurs de porcs mexicains à prendre des initiatives volontaires en s'inspirant des éleveurs québécois, afin de mieux gérer la protection de l'environnement.

À l'heure actuelle, les restrictions commerciales imposées aux exportations de porcs sont exclusivement de nature sanitaire. Or, à mesure que les échanges commerciaux vont se multiplier dans le cadre de l'ALÉNA, la nécessité de protéger l'environnement va pousser davantage les autorités mexicaines à établir des normes de production similaires à celles du Canada et des États-Unis. Ces tendances révèlent que la viabilité financière des mesures de protection de l'environnement va jouer un rôle de plus en plus important dans le secteur mexicain de l'élevage porcin.